



PRESENCE
FRANCOPHONE
CARREFOUR
EN PERIPHERIE
BRUXELLOISE



**Nouvelle obligation
prévue dans les écoles primaires**

**UNE COMMUNAUTÉ
URBAINE AUTOUR
DE BRUXELLES ?**

Bonne ou mauvaise idée ?

> 2-3

ECOLES PRIMAIRES

Les parents «allophones» inscrivant leur(s) enfant(s) dans une école primaire flamande devront souscrire un engagement positif envers l'apprentissage du néerlandais. > 4

**AEROPORT
DE BRUXELLES**

Le plan Schouppe contesté

> 7

OVERIJSE SOUS LA LOUPE

> 11-13

Une communauté urbaine autour de Bruxelles ?

La création d'une communauté urbaine autour de Bruxelles a été proposée en Flandre, où l'on se réfère volontiers à l'exemple de Lille, en... Flandre française. Bonne ou mauvaise idée pour résoudre le problème des limites institutionnelles imposées à la capitale belge il y a près de 50 ans ?

Elle est étudiée dans *Brussels studies*, publication soutenue par l'Institut d'Encouragement de la Recherche scientifique et de l'Innovation à Bruxelles (IRSIB) lié à la Région de Bruxelles-Capitale. Les auteurs sont des universitaires de haut vol : Caroline Van Wynsberghe (UCL et FUCaM), Joanne Poirier (ULB), Dave Sinardet (UA et FUSL) et François Tulkens (FUSL).

Leur note de synthèse n° 10 datée du 2 février 2009 (8 pages) s'intitule *Le développement politique et institutionnel de la Zone métropolitaine de Bruxelles : constats et perspectives*.

Constats

Elle commence par une remarque un peu provocante : « Le fait que les limites institutionnelles de Bruxelles ne correspondent pas à ses limites socio-économiques est

communément admis » ... mais pas toujours accepté, faudrait-il préciser !

Les auteurs écartent d'emblée toute liste de communes qui pourraient être concernées, laquelle relève de choix politiques selon eux. Ils estiment que « le problème de la gestion du Grand-Bruxelles est aussi vieille que la Belgique » (ndlr. On pourrait même remonter à la « cuve de Bruxelles » sous l'Ancien Régime !). La version actuelle résulte des déséquilibres entre la Région de Bruxelles-Capitale et sa périphérie intégrée à la Région Flamande : par exemple le fait que beaucoup de travailleurs n'habitent pas (et ne paient donc pas leurs impôts) dans la Région où ils produisent ; ou encore l'implantation avortée d'un incinérateur flamand à Drogenbos ; ou la dispersion des vols au-dessus de la capitale ; ou sa desserte par trois sociétés de transport public ; ou le morcellement des services touristiques...

Ils s'accordent aussi sur le fait que les considérations politico-institutionnelles liées à la « frontière » linguistique ne peuvent entraver l'évolution socio-économique, mais que le sujet ne passionne guère les partis politiques, même à la veille des élections régionales.

Questions-problèmes

- le système de gouvernance de cette communauté : les exemples existants offrent de nombreuses variantes.
- le territoire doit être déterminé par des économistes et des géographes (ndlr. Evitons les questions qui pourraient fâcher !).
- acteurs : sûrement pas le pouvoir fédéral ou européen seul (ndlr. Ne pas fâcher), mais associé aux Régions/Communautés (selon les sujets traités), provinces et communes.

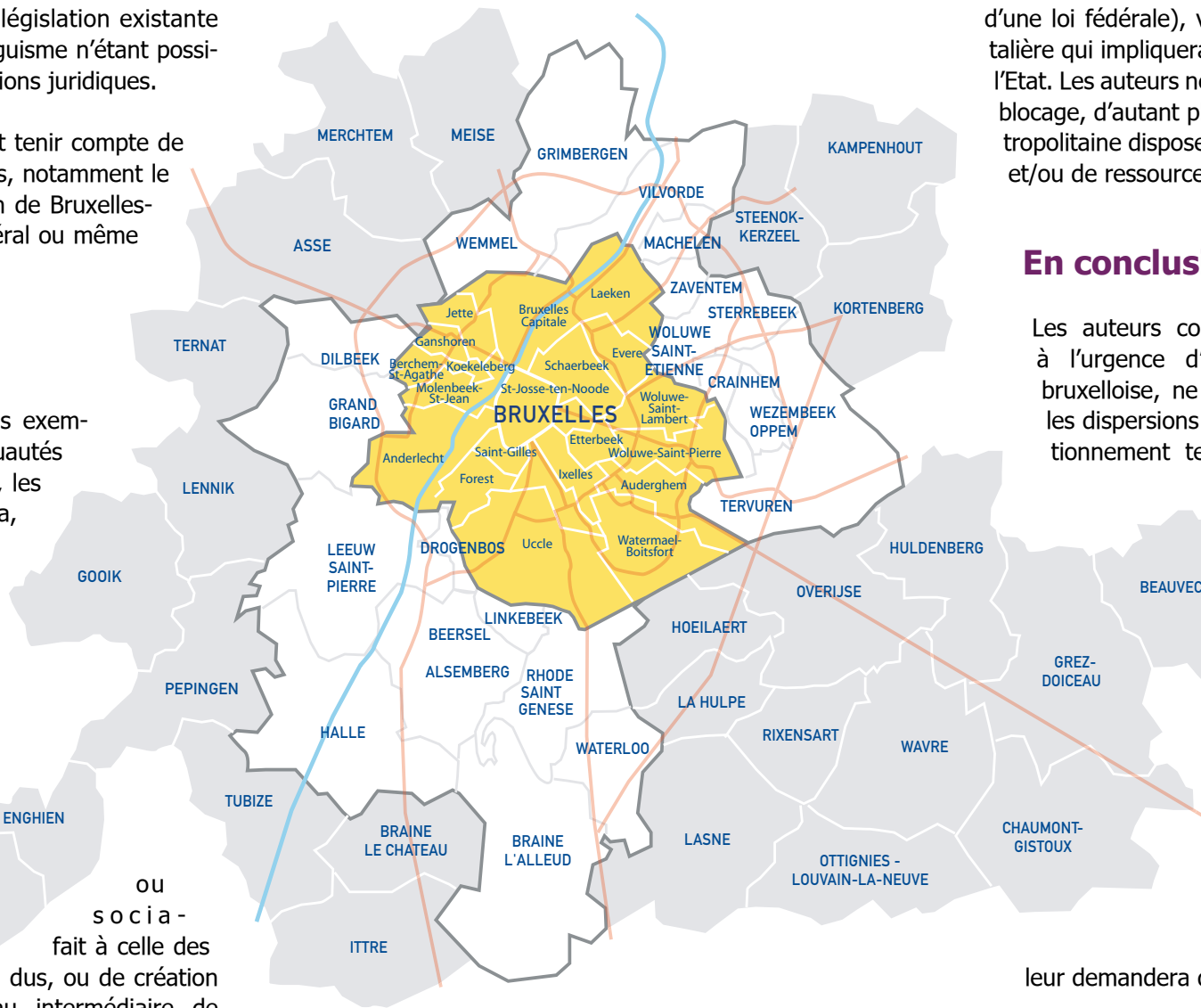
- sûrement la mobilité, l'emploi, l'aménagement du territoire, le logement, la fiscalité ; peut-être la distribution d'eau, d'électricité (ndlr. Pourquoi pas de gaz ?), les déchets, la formation professionnelle, les jumelages d'écoles de régime linguistique différent...
- transposabilité du système adopté à d'autres ensembles urbains (Anvers, Liège...), ce qui le ferait plus facilement accepter, notamment en évitant de stigmatiser le cas de Bruxelles.
- nécessité d'une légitimité démocratique forte reposant sur l'élection directe des gestionnaires, éventuellement après une période transitoire où il s'agirait de mandataires régionaux et locaux.
- nécessité d'éviter une complexité comparable à celle de la Région bruxelloise, ce qui accroîtrait encore celle-ci !

BRUXELLES ÉLARGI ?

- emploi des langues basé sur la législation existante (ndlr. Ne pas fâcher... !), le bilinguisme n'étant possible que moyennant des modifications juridiques.
- structures institutionnelles devant tenir compte de la diversité des acteurs concernés, notamment le moteur de la réforme : la Région de Bruxelles-Capitale? les communes ? le fédéral ou même l'Union Européenne ?

Pistes politiques

- comparaison sommaire entre des exemples très différents de Commuautés urbaines existantes : Lille, Berlin, les Pays-Bas, la Suisse et le Canada, où les cas de Bâle et d'Ottawa chevauchant des frontières nationales ou régionales, et linguistiques paraissent les plus proches du nôtre.
- possibilités de structures très lâches, comme celles des confédérations à l'échelle des Etats des as-tions de indivi-d'un ni-pouvoir se et intercommu- ou socia-fait à celle des dus, ou de création nouveau intermédiaire de substituant aux provinces nales (qui implique le vote



d'une loi fédérale), voire d'une zone transfrontalière qui impliquerait une nouvelle réforme de l'Etat. Les auteurs ne cachent pas les risques de blocage, d'autant plus grands que la Zone métropolitaine disposerait de larges compétences et/ou de ressources financières propres.

En conclusion

Les auteurs concluent à la nécessité et à l'urgence d'une Zone métropolitaine bruxelloise, ne serait-ce que pour limiter les dispersions de compétences et le fractionnement territorial. ils plaident pour que les intéressés s'interrogent sur le pourquoi (pour quelles raisons) et le pour quoi (dans quels buts) avant d'aborder le comment (qui fait quoi et où).

A nos lecteurs d'en faire autant pour le jour où des élections, voire une consultation imposée par l'Union Européenne leur demandera de prendre position. ■

Nouvelle obligation prévue dans les écoles primaires



Les parents «allophones» inscrivant leur(s) enfant(s) dans une école primaire flamande en septembre prochain devront souscrire un engagement positif envers l'apprentissage du néerlandais.

A partir de septembre 2010, tout enfant inscrit en 1^e primaire devra obligatoirement avoir fréquenté la 3^e maternelle dans un jardin d'enfants flamand à raison d'au moins 220 demi-jours de présence en classe ! Ceci assaisonné, évidemment, de l'engagement positif des parents envers le néerlandais (en clair, l'obligation pour les parents d'apprendre le néerlandais) qui ne serait que facultatif en 2009-2010.

C'est la « solution » que le ministre flamand de l'Enseignement Frank Vandenbroucke (SP.a) a formulée en application de son plan de gestion des langues (à

l'école) de 2007, dont *Carrefour* a rendu compte en son temps. Son projet de décret vise à compenser l'«invasion» d'allophones dans les écoles primaires flamandes, où ceux-ci posent des problèmes d'ordre pédagogique et encourageraient (inconsciemment tout de même) les enfants flamands à devenir eux aussi bilingues... Par exemple, on est passé de 278 à 389 élèves «allophones» dans les écoles flamandes de Wemmel, de 24 à 144 à Drogenbos, de 491 à 512 à Rhode. Et le même phénomène se constate dans des communes sans facilités telles que Asse (de 379 à 585), Beersel (de 202 à 585), Vilvorde (de 1.024 à 1.377), Zaventem (de 334 à 828).

C'est le fruit logique de la politique de flamandisation menée par les autorités flamandes, qui donne un côté surréaliste au projet Vandenbroeck, qui reconnaît que des « allophones » inscrivent leurs enfants dans une école flamande parce qu'ils ont compris l'intérêt pour ceux-ci d'apprendre le néerlandais, comme les autorités flamandes le réclament à cor et à cris depuis un demi-siècle... mais qui reconnaît implicitement que cette exigence se retourne contre ses auteurs et leurs partisans !

On n'invoque plus guère la « bonne gestion » (*goed beleid*) en Flandre depuis quelque temps, et ce n'est certes pas cet «exemple» de contradiction qui la remettra en selle !

La raison ? C'est un leurre de vouloir imposer l'usage exclusif d'une langue, comme au XIX^e siècle avec les résultats ultérieurs que l'on sait, surtout dans le rayonnement socio-économique d'une métropole multiculturelle d'1 million d'habitants. La peur de la francisation qui hantait le mouvement flamand il y a 50 ans est devenue complètement anachronique. Les jeunes Flamands ne se francisent plus quand ils connaissent encore le français; ceux qui optent pour l'anglais n'abandonnent d'ailleurs pas leur langue maternelle.

Les intellectuels et artistes flamands qui furent jadis à la pointe du combat nationaliste sont devenus aujourd'hui dans leur écrasante majorité les tenants d'un multiculturalisme bien compris. C'est parmi les Flamands peu cultivés que les partis les plus flamingants recrutent à présent la masse de leurs partisans, ce qui explique leur poids politique croissant en tablant sur la peur : celle de gens aisés inquiets pour leur fortune fraîchement acquise et celle des «citoyens lambda» d'apparaître comme de «mauvais Flamands» s'ils n'abondent pas dans leur délire. ■

La Flandre abandonnerait-elle Bruxelles ?

Les partis flamands, — le CVP en particulier, — ont longtemps été partagés sur leur attitude envers Bruxelles : les fédéralistes considéraient qu'il était impensable pour eux de lâcher le siège des institutions belges pour faire triompher le séparatisme de la Flandre comme le voulaient les nationalistes purs et durs, alors qu'eux voulaient exploiter la supériorité démographique, économique et donc politique de leur Région pour dominer l'ensemble du pays, voire pour aspirer à l'Europe (Dehaene, Verhofstadt...).

Mais selon le politologue de l'Universiteit Antwerpen Dave Sinardet (*Le Vif-L'Express* du 23 janvier dernier), un nombre croissant de Flamands influents estiment que 6 millions de personnes ne peuvent éternellement être entravées dans leurs aspirations nationales par les « frères » bruxellois, d'autant que ce désintérêt pour Bruxelles s'inscrit dans une méfiance traditionnelle envers le milieu urbain.

Un peuple qui se désintéresse de la capitale qu'il s'est choisie forme-t-il vraiment une nation ?

La religion catholique ne s'adresserait-elle plus à tous ?

Le mot 'catholique' signifie 'universel', mais ce n'est pas comme cela que le comprennent nombre d'instances flamandes en Périphérie, telles la Députation Permanente du Brabant Flamand, la NVA et le Vlaams Belang, ainsi que de nombreux curés, — qui se retrouvent ainsi en bizarre compagnie... — qui se sont insurgés contre l'intention du cardinal Danneels qui voulait diffuser des brochures bilingues dans les églises de l'archevêché de Malines-Bruxelles à l'occasion du 450e anniversaire de celui-ci. Pour tenir compte de sa réalité sociolinguistique et parce que les doubles emplois de brochures unilingues seraient trop coûteux. Qui l'a emporté selon vous ? La réponse est dans les lieux de culte du diocèse...



Al Jezira à Rhode

La célèbre chaîne de radiotélévision qatarie a filmé des Rhodiens flamands à la mi-janvier pour

faire connaître à tout le monde arabe les conditions déplorables dans lesquelles

les vivraient ceux-ci. Les interviews, qui excluaient pourtant les politiques, reflètent des lieux communs éculés: les francophones vivent à l'est du chemin de fer, les Flamands à l'ouest (alors qu'il y a de plus en plus de francophones au Village au moins depuis la guerre !); les francophones ignorent le néerlandais... et pourtant les Rhodiens flamands ne veulent pas le séparatisme !

De quoi porter un solide coup à la réputation de qualité d'Al Jezira, dont ce reportage n'interviewe que des Flamands et véhicule des poncifs complètement anachroniques, à la limite du racisme puisqu'ils considèrent les communautés linguistiques comme homogènes. Sans doute la plupart des Arabes qui veraient cette émission n'ont-ils guère les moyens d'en contrôler la conformité au réel, mais sans doute aussi les images montrant la prospérité de beaucoup de Rhodiens les impressionneront-elles plus que les lamentations sur le sort supposé des Flamands de Rhode, bien enviable pour beaucoup de ces téléspectateurs vivant dans des pays qui ne sont généralement pas des modèles démocratiques... Est-ce déjà le résultat de la nouvelle politique médiatique du gouvernement flamand qui porte ses fruits : le début de la fin de la vision francophile des médias internationaux basés à Bruxelles ?



AVRIL / MAI / JUIN 2009

A9040 : le samedi 25 avril : Excursion d'un jour à Andenne : grotte Scladina, château de Modave :

- Départ en car de Sterrebeek
 - La Grotte Scladina est un site classé "Patrimoine Exceptionnel" de la Région wallonne. L'intérêt de cette grotte est qu'en 1993 des archéologues y ont trouvé la mâchoire d'un enfant néandertalien vieux de 100.000 ans. Sous la conduite de professionnels de la préhistoire, le visiteur participe à une enquête sur l'Homme de Néandertal et le contexte dans lequel il vivait. Si on a de la chance, on peut assister en direct à la fouille toujours en cours.
 - Repas
 - Le château de Modave, ancien domaine des comtes de Marchin, a été magnifiquement restauré par la société "Vivaqua" et se trouve au sein d'une réserve naturelle de 450 ha. Il renferme quelques vingt salles richement décorées et meublées de style Louis XIV. On y voit une maquette de la machine de Marly inventée par un Wallon du nom de Rennequin Sualem.
 - Goûter offert au château
- (document séparé avec plus de précisions sera envoyé à chaque inscrit).

PAF. : 39€ (45€ non membres) - Avant le 10 avril 2009

A9050 : le 16 mai : Excursion d'un jour au Mont Kemel et à Ypres: Visite du bunker du Mont Kemmel et des sites historiques 14-18 autour d'Ypres. La journée se déroulera en Flandre occidentale, plus précisément dans le Heuvelland. Elle permettra de découvrir trois sites militaires historiques très importants, dont deux remontant à la première guerre mondiale et le troisième est un témoignage des tensions avec l'Union Soviétique, en pleine guerre froide (dans les années 50).

Les sites de la guerre 14-18 sont : le Memorial Museum 1917 à Zonnebeke et le Tine Cot Cemetery à Passchendaele. Le Memorial Museum relate, outre le martyre de la ville d'Ypres (complètement rasée suite aux batailles qui se déroulaient autour d'elle), la vie des combattants des tranchées par une reconstitution fidèle – et très impressionnante – des constructions souterraines où se terraient et manœuvraient les armées. Le second site du Tine Cot Cemetery est le plus grand cimetière britannique sur le continent européen où reposent pas moins de 12.000 combattants. Le troisième site, le bunker du Mont Kemmel, nous amènera sous terre afin de visiter ce bâtiment tout à fait exceptionnel - qui vous sera présenté en l'état d'origine, - réparti sur deux niveaux et représentant 2000 m² de salles et couloirs qui, à l'époque de la guerre froide pouvait contenir 600 personnes. Cette visite sera guidée par le Général Denis Hardy.

- Départ de Sterrebeek à 8 heures (donc RDV à 7 heures 45).
 - Le matin et l'après-midi, visites guidées alternées (deux groupes) du Memorial Museum et du Mt Kemmel.
 - Déjeuner dans le Domaine du Château de Zonnebeke.
 - Halte, sur le chemin du retour au Tine Cot Cemetery et courte visite guidée.
 - Retour prévu vers 18 heures 45 à Sterrebeek.
- PAF. : 32€ (37€ non membre) avant le 1er mai. Visites guidées offertes

Facilités fiscales...

Suite à des plaintes de francophones des communes à facilités ne parvenant pas à recevoir en français les documents relatifs à l'impôt foncier dans un délai raisonnable, le seul élu francophone au Parlement flamand Christian Van Eyken a interpellé le ministre Van Mechelen le 3 novembre dernier.

Celui-ci a répondu le jour même que le service des impôts tente de réagir à ces plaintes dans un délai de 4 à 5 jours, mais qu'en période d'affluence (mai et juillet-août), ce délai peut être exceptionnellement un peu

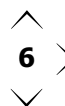
rôle en néerlandais, des intérêts de retard sont dus.

Le Ministre fait une distinction entre les deux catégories de communes à facilités: celles visées à l'article 28 des lois coordonnées sur l'emploi des langues dans le domaine administratif (Drogenbos, Kraainem, Linkebeek et Vemmel), qui ont obtenu leurs facilités en 1954 (application tardive du recensement de 1947), et celles visées à l'article 13 § 1 (Rhode-Saint-Genèse et Wezembeek-Oppem), qui ne les ont obtenues qu'en 1963 dans le contexte de la fixation de la «frontière» linguistique. Dans les premières, les ha-



plus long. Si le service ne peut répondre à court terme, un nouveau délai de paiement est accordé. Si la demande du document en français n'est pas faite dans les deux mois après l'expédition de l'extrait de

bitants reçoivent les documents en français; dans les secondes, les habitants ne reçoivent qu'une traduction. Mais cette distinction d'ordre juridique (une traduction n'a pas la valeur légale d'un



texte original) concerne exclusivement les documents de l'état-civil et est donc abusivement étendue aux documents fiscaux. Un exemple parmi d'autres de la manière dont les autorités flamandes rognent peu à peu les facilités.

L'intérêt de la réponse du ministre est triple:

- il donne des précisions pratiques qui peuvent être utiles aux francophones ne recevant pas les documents demandés en français dans un « *délai raisonnable de 4 ou 5 jours* » ;
- il explique les retards de l'Administration des Impôts fonciers par la complication de la procédure d'application des facilités voulue par... la fameuse circulaire

A9051 : Week-end de la Pentecôte à Paris

Samedi 30 mai : Visite du donjon de Vincennes - Repas - Visite de l'abbaye de Cluny - Théâtre - Repas à l'hôtel (Kyriad de la Villette).

Dimanche 31 mai : VERSAILLES - 1/2 groupe guidé : Trianons, petit théâtre de Marie-Antoinette, hameau et jardins, kiosques etc...

Repas

1/2 groupe seul avec audio guides : La Galerie des glaces et les appartements

Dernier repas sur le chemin du retour.

Quelques modifications peuvent encore être apportées au présent programme.

PAF. estimée : 230 € chambre double – 278 € chambre single (à déterminer !)

UN ACOMPTE DE 115 € PAR PERSONNE EST DEMANDE DES A PRESENT POUR CONFIRMER VOTRE INSCRIPTION APRES L'AVOIR FAITE AU SECRETARIAT PAR TELEPHONE.

A9060 : le samedi 13 juin 2009 : Activité suivie de l'Assemblée générale annuelle :

Visite du musée du tram (et balade sur une ancienne ligne) suivie de l'Assemblée générale et d'un repas dans la région de Woluwé Saint Pierre, Boitsfort... Il sera possible de ne participer qu'à l'une ou l'autre activité de l'après-midi... plus d'informations dans les prochains bulletins.

Information venant d'une membre : cours de céramique le lundi ou mercredi, chez Jacqueline Ide, 35 av. de l'Aviation à Woluwé Saint Pierre. Contact : Info: 02/77.51.58



068/55.32.64 - 0475.47.27.64

xavier.jacque@skynet.be www.associationzaventem.be

Peeters de 1997 (sans la citer explicitement, bien sûr) et donc que celle-ci tire une balle dans le pied des fonctionnaires fiscaux flamands !

- l'élu francophone fait remarquer l'importance pour les francophones des communes à facilités d'exiger tous les documents en français car la diminution éventuelle du nombre d'habitants qui font cette demande (2.220 en 2008, selon le ministre) donnerait un argument supplémentaire à ceux qui souhaitent supprimer les facilités.

A bon entendre...

Le plan Schouppe contesté.



Le 31 janvier dernier, le nouveau schéma d'utilisation des pistes à l'aéroport de Bruxelles proposé par le secrétaire d'Etat à la Mobilité E. Schouppe entrait en vigueur.

Si l'on peut apprécier la limitation du nombre annuel de vols de nuits plafonnés à 16.000 mouvements dont 5.000 décollages et de la diminution importante des « Quota Counts » des avions les plus bruyants ; il n'en reste pas moins vrai que les vols nocturnes continuent de gâcher les nuits de centaines de milliers d'habitants de Bruxelles et de sa périphérie.

Les nuisances occasionnées par le survol des lourds avions cargos volant à basse altitude n'ont malheureusement pas pu être supprimées par le plan Schouppe.

Le nouveau schéma des vols prévoit que les pistes parallèles 25 droite et 25 gauche (qui font face aux vents dominants d'ouest et de sud-ouest), seront utilisées de façon préférentielle sauf une grande partie du week-end pendant lequel la plus courte piste 20 sera imposée pour tous les décollages concentrés vers la seule balise d'Huldenberg.

Pourtant, pour AWACSS (Association of Wezembeek-Oppem against Aircraft Contraventions to Silence and Security) « on continue à voler à Bruxelles en fonction d'un compromis politique et non de la sécurité aérienne ». De plus, « malgré les avertissements répétés des pilotes (BeCA, IFALPA), on continue à utiliser la dangereuse configuration des pistes croisées 20/25 tous les samedis et dimanches ».

AWACSS et Bruxelles Air Libre dénoncent également davantage de nuisances sur l'Oostrand et sur la région de Bruxelles-Capitale et demande à Mr Schouppe d'avoir « l'approche équilibrée » réclamée par le Conseil d'Etat.

Concerts

- **Dimanche 22 mars à 18h** (église Saint-Sébastien)
 - **Brundibar**, opéra de Hans Krása par le chœur de jeunes La Petite Vallée.
 - **Carmina Burana** de Carl Orff par le grand Chœur de la Vallée et les petits chœurs Canto XX4 et La Petite Vallée.
- Entrée : 13 € (11 en prévente) 7 € pour les 12-18 ans (6 en prévente), gratuit en-dessous.



- **Lundi 23 mars à 20h** (église St-Sébastien):
- Carmina Burana** de Carl Orff par le grand Chœur de la Vallée et les petits chœurs Canto

XX4 et La Petite Vallée.

Entrée : 10€ (8 en prévente) 6 € pour les 12-18 ans (5 en prévente), gratuit en-dessous.

Réervations : 02/380.78.07

(entre 18 et 20h).

Dimanche 29 mars à 17h (Ferme de Holleken) : **Trios à clavier de Joseph Haydn** sur instruments anciens (piano, violon, violoncelle).

Organisé par la Maison Lismonde.

Réservation : 0476/889.739

Fête du Printemps 31^e Bonhomme Hiver



Dimanche 26 avril à partir de 8h du matin: fête familiale et champêtre. Ketjes puces (brocante réservée aux enfants), château gonflable, animations diverses : grande fresque en dessin, jeux d'adresse, de massacre, spectacles, barbecue. A 18h : mise à feu du Bonhomme Hiver.

Contact : 0472/226.665.

Exploration du Monde

Vendredi 27 mars à 16h30 et à 20h

Sibérie, du Baïkal à l'Arctique en canoë par Philippe Sauve. Typhon, sables mouvants et vents de tempête en canoë sur la Lena.

Entrée : 8 € par séance.

Réervations : 02/380.99.67.

Parcours d'artistes 2009

Samedi 9 et dimanche 10 mai



Ateliers de peintres, sculpteurs, graveurs, lissiers... à Linkebeek et Uccle.

Contact : 02/331.04.17

ou francinecollet@hotmail.com



Les randonnées du dimanche

Dimanche 5 avril à 14h

Randonnée à Chaumont-Gistoux (8,5 km)

Rendez-vous à 14 h à l'école située rue de la Barre à proximité de l'église St. Bavon de Gistoux.

Dimanche 10 mai à 14h

Randonnée à Sept Fontaines-Odeghien (8 km)
Rendez-vous à 14 h, rue du cuisinier devant le nouveau château d'eau.

Pour toutes les promenades: bonnes chaussures de marche conseillées. Possibilité de partir en groupe au départ du Palais des Colonies à Tervuren. En cas de mauvais temps, les promenades sont reportées au dimanche suivant. Participation aux frais : 2€ à payer sur place.

Inscription: viectculture@gmail.com

La bibliothèque, le club livres

Voici quelques unes des dernières acquisitions de la bibliothèque :

- **Le roi de Kahel** de Tierno Monémbo prix Renaudot 2008
- **Orfenor** 1. Natalène - 2. Tristan de Myrielle Marc
- **Où on va, papa** de Jean-Louis Fournier - prix Femina 2008
- **Un monde sans fin** de Ken Follet
- **Syngué sabour** de Atiq Rahimi prix Goncourt 2008

Contact : viectculture@gmail.com

Initiation à la marche nordique

La marche nordique est une marche sportive qui se pratique avec des bâtons de marche. Inscription à une série de 10 cours : 50 € à virer au compte n° 434-5189781-91 de Vie et Culture-Tervuren.
Renseignements : vieetculture@gmail.com

Ateliers d'art floral

Inscriptions et demandes d'informations :
vieetculture@gmail.com

Rencontres culturelles de Tervuren

Vendredi 24 avril

Journée «**ART CONTEMPORAIN À OSTENDE**»

• **11h30 : La collection Vanmoerkerke.** Située dans un «*war-time building*» de 1942, complètement rénové en 2007 par les architectes Peter Debruycker et Inge Debrock, la collection privée Vanmoerkerke comporte plus de mille œuvres d'artistes contemporains belges et étrangers. Tous les 4 mois, un curateur est invité à choisir certaines œuvres pour les présenter lors d'une exposition temporaire. Mr Vanmoerkerke nous fera le plaisir de nous expliquer sa démarche, l'esprit de sa collection et le choix du site insolite. **Rendez-vous** : 11h20 Collection Vanmoerkerke, Oud Vliegveld, 10 - 8400 Ostende. PAF : 12 € - Visite guidée par Charline Adriaens, historienne de l'art.
Durée de la visite : +/- 1h30

• **14h : Kunstmuseum aan zee**

Né de la fusion récente entre le Museum voor Schoone Kunsten de la ville d'Ostende et le PMMK de la province de Flandre Occidentale, le Kunstmuseum aan Zee ouvre officiellement ses portes en mars 2009 avec une exposition *Ensor* suivie de *Beaufort Inside 03*, 3^e édition de la triennale d'art contemporain, œuvres d'artistes réparties sur les 10 communes de la côte.



Rendez-vous : 13h50 Rue de Rome, 11 - 8400 Ostende. Durée de la visite guidée : +/- 1h30 - P.A.F. : 12 €

Vendredi 15 mai

Journée «**MAISONS D'ARTISTES**»

• **11h : maison de Thierry Bosquet**

Ce grand artiste peintre aux multiples facettes nous fait le plaisir de nous recevoir personnellement dans sa maison nichée dans un jardin de curé et un petit jardin italien. Féru du XVIII^{ème} siècle il nous montrera ses trompe l'œil, ses maquettes de décors de théâtre ainsi que ses illustrations de livres.

RDV: 10h50 Rue du Percke 161
1180 Uccle - P.A.F. 12 €

• **14h : maison de Christophe de Carpentrie**

Décorateur de renommée mondiale (entre autres, hôtel restaurant Mont Blanc à Crans, restauration de 3 sites à Taroudant au Maroc ...), créateur d'un bureau d'études chargé de décoration et d'aménagement intérieurs, de meubles, de développement de projets, de conseils et d'études de services, Christophe de Carpentrie nous recevra dans sa jolie maison.

Rendez-vous : 13h50 18 avenue des Saisons à 1050 Bruxelles - P.A.F. : 12 €

Vendredi 12 juin

Journée des jardins

• **10h30 : IN SITU GARDENS** Spehar & Associés – Architectes paysagistes
Un équilibre entre culture et nature illustre les créations de Christophe Spehar, paysagiste et jardinier. Structure et rythme animent ses interventions. Il modèle le paysage ; ses murs végétalisés procurent une géométrie de lignes et de masses qui charpentent une ambiance tantôt moderniste, naturaliste ou romantique. Jardins de ville (patio du Parlement de la Région Bruxelles-Capitale, bureau d'avocats à Luxembourg), jardins paysagés (Brabant Wallon, projet de golf à Ramegnies), jardins structurés, jardins publics et de loisirs, jardins d'entreprise (projet pour Arcelor-Mittal), jardins végétaux, jardins musicaux....Monsieur Spehar nous fait le plaisir de nous accueillir dans ses bureaux et nous introduira à son travail.

Rendez-vous : 10h20 In Situ Gardens, chaussée de Namur 119 à 1402 Thines (Nivelles).

• **14h: visites de jardins réalisés par Christophe Spehar**

Les lieux des visites seront communiqués ultérieurement aux participants
PAF : 15 € pour la journée

INSCRIPTIONS : Uniquement par versement au compte n° **310-1433860-92** des Rencontres Culturelles de Tervuren, asbl, en indiquant dates et heures des activités choisies, adresse et téléphone (inscriptions enregistrées selon l'ordre d'arrivée des paiements).

Renseignements complémentaires :
rencontresculturellestervuren@hotmail.com

Trait d'Union, le bulletin d'information francophone de Tervuren

Ce trimestriel ne dépend pas de la commune. Il est réservé aux habitants de Tervuren. On y trouve les programmes des associations culturelles francophones de Tervuren, des informations pratiques, des informations de la commune et du conseil communal, un courrier des lecteurs, des petites annonces, une liste de baby-sitters, etc ...

Abonnement aux 4 prochains numéros : 10 € à virer au compte n° 310-0155797-04 de TRAIT D'UNION à Tervuren.

Pour être tenu régulièrement au courant de nos activités, consultez notre site **www.infotervuren.be**

Rhode-St-Genèse

Un Français résidant à Rhode a reçu les papiers nécessaires pour qu'il puisse voter aux élections européennes, ce qui est logique, puisqu'il est ressortissant européen.

Ce qui l'est moins, c'est qu'il a reçu lesdits papiers en... néerlandais !

Il s'en étonne d'autant plus qu'il reçoit toujours sa déclaration d'impôt en français et ne comprend pas pourquoi il n'en a pas été de même pour ses documents pré-électoraux.

Le non-respect du principe essentiel consistant à envoyer les documents officiels dans la langue des citoyens (et assimilés dans ce cas-ci) est décidément incompréhensible aux personnes ayant des convictions démocratiques. Plus encore lorsque, comme c'est le cas ici, il s'agit de la langue de la majorité ! Voilà qui va encore rehausser le prestige de la Flandre à l'étranger...

Dilbeek



Association Culturelle de Dilbeek

Outre les tournois de ping-pong, nous vous proposons les activités suivantes pour mars et avril 2009 :

Samedi 21/03 à 16 heures, exposé sur «*La vie et l'œuvre de Hergé*», par Michel Dandoy, au local dilbeekois

Dimanche 29/03 matin, visite guidée de l'expo «*That's Opera*» à Tour et Taxis (réservation au 02/466.32.31)

Vendredi 03/04 à 20 heures, reportage audio-visuel sur «*Québec, une Amérique qui parle français*», par Ronald Bosmans, membre de l'Association des conférenciers francophones de Belgique, dans le local de l'Association

Samedi 18/04 une journée à Bruges et notamment visite guidée de l'exposition «*Karel de Stoute – Charles-le-Téméraire*» (réservation au 02/466.32.31)

Samedi 25/04 à 16 heures, exposé sur «*William Penn et les Quakers qui inventèrent le Nouveau Monde*», par Michel Dandoy, au local dilbeekois

Pour plus de renseignements ou recevoir notre Bulletin, veuillez téléphoner au **02/569.63.15** à **Michel Dandoy**

10

MARS 2009

Wezembeek-Oppem

Tennis Club Animer

L'asbl «Animer» existe depuis plus de 25 ans et le Tennis Club Animer est inscrit à la fédération francophone de tennis depuis plus de 15 ans.

4 terrains en gazon synthétique sont à votre disposition de début mars à fin octobre. Une formule all inclusive vous est proposée au prix de 80 € pour le premier membre de la famille, de 50 € pour le deuxième ou de 160 € pour la famille.

Il vous est également possible de suivre des cours de perfectionnement, de découverte, de performances ou de participer aux Ladies Morning.

Le tennis club organisera également différents stages pendant les vacances scolaires.

- tennis/multisports
- tennis / langues
- tennis full time
- mini-tennis full-time
- baby tennis
- remise en forme des exams

INFO : tennis.animer@hotmail.com
matthys.organimer@skynet.be
www.animer.be
Tél.: 02 731 95 37

Grande fête le dimanche 10 mai 2009 de 12 à 17 h avec un spectacle à 15 h.

A noter qu'à partir de 12 h vous aurez la priorité de vous inscrire pour la saison prochaine.



Overijse sous la loupe

La commune d'Overijse comprend les 6 villages de Jezus-Eik, Maleizen, Eizer, Overijse, Terlanen et Tombeek.

Elle compte aujourd'hui un peu plus de 24 000 habitants dont plus de 30% de francophones, d'après les résultats des dernières élections communales.

Dirk Brankaer de «Overijse 2002» (alliance CD&V/NVA) en est le bourgmestre.

Overijse doit en bonne partie sa réputation à la viticulture en serres qui a déterminé pendant près d'un siècle (de 1880 à ± 1965) la physionomie urbanistique et économique de la commune. Mais l'abolition des droits de douane en 1962 (qui a favorisé l'importation de raisin méditerranéen) et les deux chocs pétroliers de 1974 et de 1979 contraindront la grande majorité des serristes à cesser leur activité. Pour preuve, des 35.000 serres d'hier n'en subsistent aujourd'hui qu'un petit millier dont plus d'un tiers est utilisé pour la production de fruits et légumes divers.



Les serres « modernes » (après la seconde guerre mondiale) disposent d'un chauffage central et sont équipées d'un système d'arrosage auto-régulé.



Villa de serriste



Léopold III, Ribier, Royal, Muscat, Colman, Canon Hall représentent les différentes variétés de raisins belges.

Overijse sous la loupe



LA MAISON COMMUNALE

L'ancienne «Coninckx-Halle» d'Overijse a été édifée à l'initiative des comtes de Louvain. Elle a été détruite en 1489 lors de la guerre contre Maximilien d'Autriche. En 1504, elle a été reconstruite par des maîtres maçons originaires de Malines. De style renaissance, l'ensemble a été profondément restauré à plusieurs reprises. La dernière intervention importante date de 1962.



LE CHATEAU D'IJSE

Le château d'Ijse est construit en 1356. Il sera habité par toutes les familles de notables de la ville avant d'être confisqué par le Directoire français. Après avoir abrité la senatorie de Bruxelles il sera vendu à des personnes privées en 1817 pour être racheté par l'Etat Belge en 1948 qui y installera plus tard un athénée.

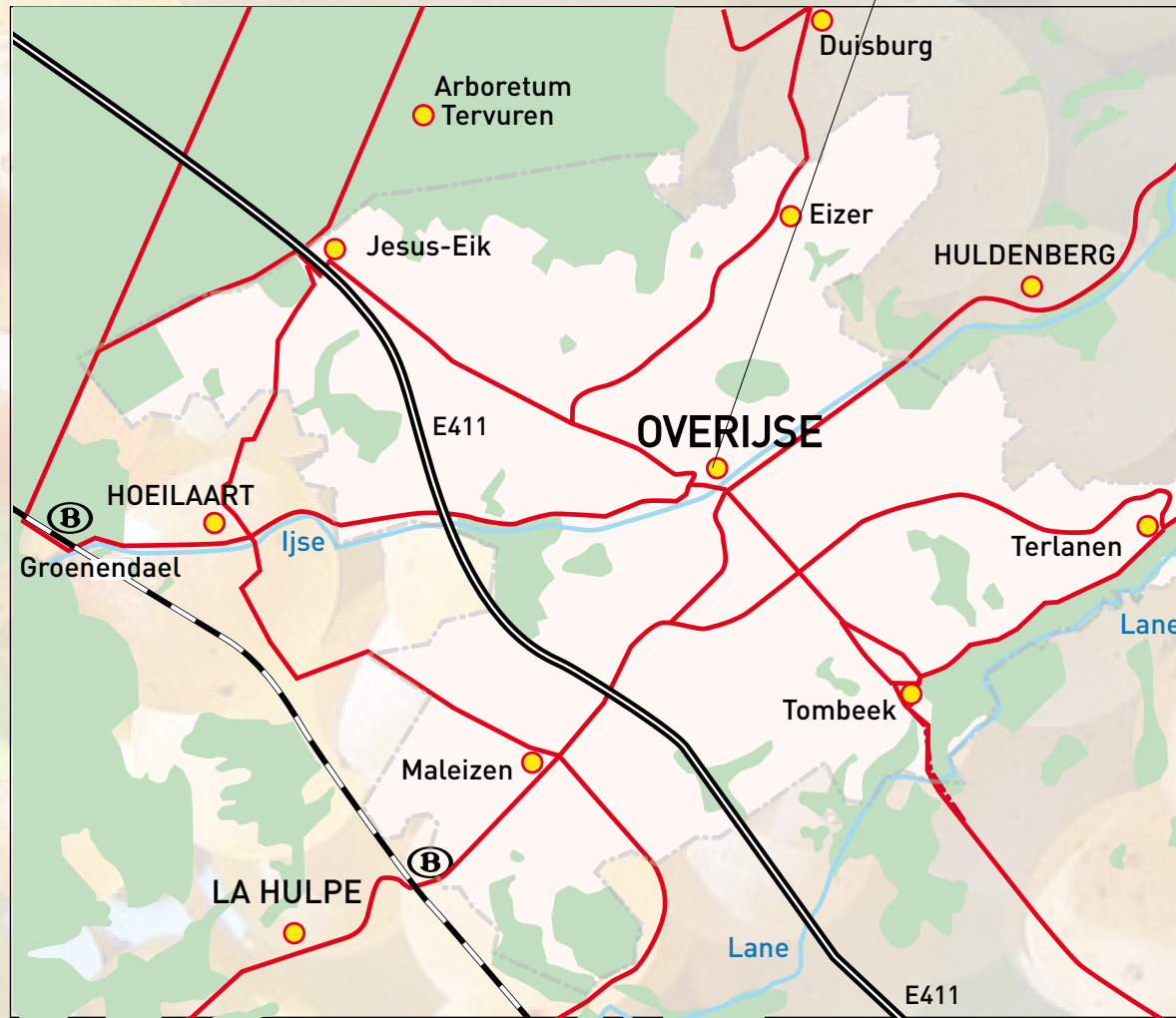
JUSTUS LIPSIUSPLEIN

La place Juste Lipse a beaucoup de caractère grâce à l'église gothique Saint-Martin et aux nombreuses grosses maisons villageoises construites entre le 17 et le 19ème siècle. Au centre de la place, on trouve le buste de Juste Lipse sculpté dans le bronze par Marchant.

Juste Lipse (1547-1606) - Philosophe, né à Overijse le 18 octobre 1547. Il étudie les lettres latines et l'Antiquité à Louvain et sort en 1556 un premier ouvrage consacré au cardinal Granvelle qui, flatté, l'engage comme secrétaire à Rome pendant deux ans. De retour à Louvain, il fuit les persécutions religieuses et va enseigner quelques années en Allemagne et ensuite pendant 12 ans à l'université de Leiden. C'est pendant cette période qu'il écrira ses principaux ouvrages



consacrés à la philosophie politique. En 1592 il revient définitivement à Louvain et en 1595 il accepte la charge d'historien royal de Philippe II.



<http://www.overijse.be>

BOURGMESTRE

Dirk Brankaer

ECHEVIN DES FINANCES

Dirk Dewolf

ECHEVIN DES TRAVAUX PUBLICS

Pieter De Man

ECHEVIN DE L'EDUCATION ET DE LA MOBILITE

Kristel Stouffs

ECHEVIN DE L'ENVIRONNEMENT

Leo Van den Wijngaert

ECHEVIN DE LA CULTURE

Sven Willekens

ECHEVIN DES SPORTS

Peter Van den Berge

ECHEVIN DU BIEN-ÊTRE

Inge Lenseclaes

Imbroglie politique francophone

• Aux élections communales de 1994, on compte dix élus francophones rassemblés sur la liste «Union». Mais un élu de cette liste rejoint le VLD en cours de législature !

• Aux élections de 2000, il reste neuf élus francophones sur la liste «Union», plus quelques candidats dispersés entre les listes CD&V, VLD et Groen !

• Aux élections de 2006, on ne compte plus que huit élus francophones. Cinq se présentent comme indépendants sur la liste «bilingue» de l'ancien bourgmestre Schamp et trois sur la liste UF.

Comme toujours dans de tels cas, la division nuit à tous, l'électeur ne s'y retrouvant plus. La leçon ne semble pas avoir porté ses fruits puisque la dernière réunion entre les représentants des deux listes n'a pas amorcé de rapprochement. Pour le plus grand plaisir des partis flamands les plus radicaux...

Divoy et Donnet sont devenus flamands !

Qui sont ces deux personnages ? Les automobilistes passant à Notre-Dame de Bonne Odeur ne remarquent guère, un petit monument placé le long du «ring», juste avant l'entrée la drève de Willerieken (côté bruxellois)/Welriekende (côté flamand). Érigé en 1951 par la commune d'Overijse, il glorifiait deux aviateurs, qui réussirent à s'envoler en 1941 du domaine de Terblok... alors occupé par les Allemands !

Leur destination ? L'Angleterre, où ils emportaient de précieux documents de première importance collectés par la Résistance belge pour alimenter les services de renseignements des Alliés. A l'occasion du 10e anniversaire de cet exploit téméraire, la commune d'Overijse voulut le célébrer en apposant sur le muret de briques une plaque bilingue, comme il était logique dans ce contexte d'un pays uni contre l'envahisseur.

Mais cela ne plut pas aux défenseurs de l'intégrité flamande. A retardement, puisque c'est en



2007 seulement que les plus braves d'entre eux taguèrent courageusement en cachette la seule partie francophone de l'inscription, ce qui signait le forfait. D'abord muette, l'Administration communale fut assaillie de réactions d'origines diverses. A commencer par celle

de l'asbl De «Vieilles Tiges» van de Belgische Luchtvaart, dont le président Michel Mandl envoya une lettre sèche exigeant (en néerlandais) le nettoyage du tag qui montrerait que la commune se soucie du bon entretien des monuments se trouvant sur son territoire.

Exigence qui fut rencontrée... mais pas comme cet aide de camp honoraire du roi l'avait escompté. Au lieu de nettoyer le tag en question, la commune fit remplacer la plaque originelle bilingue par une nouvelle... (compléter l'adjectif manquant: bravo, vous avez deviné juste!). Parce que ça coûtait moins cher ??? Pour une autre raison: allons donc, qu'allez-vous penser là ? Voilà donc une commune qui encourage les taggeurs à sévir sur son sol en leur donnant satisfaction. Ça ne doit pas arriver souvent dans les pays développés, sauf en Flandre... Leur tort ? Etre francophones. Pas à l'époque, où Flamands, Wallons et Bruxellois se liguèrent pour défendre leur pays contre l'envahisseur. ■

L'asbl Pénélope

Créée il y a bien longtemps, cette association culturelle organise davantage d'activités permanentes que d'évènements ponctuels. Ce qui lui permet d'aider les francophones à pratiquer leur culture malgré ces divisions entre politiques. INFO : www.penelope-news.be